

Le Conseil de Communauté, réuni sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques COTTEL, délibérant sur le Compte Administratif 2012 dressé par Monsieur Jean-Paul DELEVOYE, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le Budget Supplémentaire et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le Compte de Gestion dressé par le Comptable, visé et certifié par l'Ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la Comptabilité Administrative,

1°/ lui donne acte de la présentation du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		880 100.00
Part affectée à l'investissement		
Opérations de l'exercice	5 391 356.30	5 932 772.84
TOTAUX	5 391 356.30	6812 872.84
RESULTAT DE CLOTURE		1 421 516.54

Besoin de financement
 Excédent de financement

Restes à Réaliser DEPENSES
 Restes à Réaliser RECETTES

Besoin total de financement
 Excédent total de financement

DEPENSES OU DEFICIT	INVESTISSEMENT	
	RECETTES OU EXCEDENT	
	500 901.00	
1 631 450.99	1 871 771.64	
1 631 450.99	2 372 672.64	
	741 221.65	

741 221.65

870 500.00
 396 000.00

266 721.65

DEPENSES OU DEFICIT	ENSEMBLE	
	RECETTES OU EXCEDENT	
	1 381 001.00	
7 022 807.29	7 804 544.48	
7 022 807.29	9 185 545.48	
	2 162 738.19	

- 2°/ Constate les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le Compte de Gestion dressé par le Comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve,
- 3°/ reconnaît la sincérité des Restes à Réaliser,
- 4°/ arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en Euros,
- 5°/ Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

1 425 516.54	au compte 1068 (recettes d'investissement)
	au compte 002 (Excédent de fonctionnement reporté).

Ont signé au registre des délibérations tous les membres en exercice à l'exception de : M.J. MAHIEU qui a été suppléé par M. B. DENNE, M. Ph. LEFORT qui a été suppléé par M. D. LEMAIRE, Mme D. TABARY qui a été suppléée par Mme A. GILLION, M. J. ELLEBOUDT qui a été suppléé par M. Cl. FOURNET, M. D. DELEPLACE qui a été suppléé par M. Ph. SAUVAGE, M. P. MACHUT qui a été suppléé par M. Michel LALISSE

M. J. M. BLAISE a donné pouvoir à M. M. BLONDEL
 Mmes O CONSTANT – M LACMENT - Ch LECTEZ
 MM. Y. MARECHAL – Y. BONNERRE – JM PLESSIET – L. CORBEAU – S NACRY - R DELOBELLE – J FORESTIER – J Ch DERUE – Y LEDIEU – X LEROUX – L ANTINORI - G TRANNIN – J P POUTRAIN – J VASSEUR – J M BLAISE – JM POUILLAUDE – J DESCAMPS – D BEDU – M DELAUTRE – H BASSEZ – G RICAUX

Direction des Collectivités Locales

16 MAI 2013

ARRIVÉE



Le Président,
 Jean-Jacques COTTEL.